

apportons notre appui. Nous appuyons la décision du gouvernement de modifier nos lois afin de rendre ces projets pratiques et réalisables.

En ce qui concerne les modifications au Code criminel qui permettraient l'homosexualité entre adultes consentants, c'est la moindre de mes préoccupations. La question me laisse absolument indifférent. Je soutiens que c'est une question qui laisse grandement indifférents la vaste majorité des Canadiens; c'est la moindre de leurs préoccupations. Cependant, monsieur l'Orateur, à l'instar du député d'Hamilton Mountain, je m'inquiète vivement de l'article concernant l'avortement. Je m'en inquiète parce qu'il me tourmente la conscience. Je ne retiendrai pas la Chambre ce soir avec un long discours.

• (9.40 p.m.)

Nous avons écouté pendant ce débat de distingués députés qui sont en même temps des avocats de marque. Sauf erreur, le préopinant est un membre éminent du barreau de la Colombie-Britannique. Sauf erreur, pour sa part, le député d'Hamilton Mountain (M. Sullivan) est un membre éminent du barreau de l'Ontario. Je ne répéterai pas les arguments que le député d'Hamilton Mountain a employés, si pertinents et si importants soient-ils. Je ne vais pas non plus reprendre les arguments convaincants qu'ont fait valoir le député de Calgary-Nord (M. Woolliams) et le député du Yukon (M. Nielsen). Je vais exposer mon propre point de vue.

Je ne citerai pas d'autorités, mais je tiens à dire que je souscris aux vues du député d'Hamilton Mountain et pas à celles du préopinant, non plus qu'à celles du ministre de la Justice (M. Turner) car ils tentent de justifier le gouvernement de ne pas fragmenter le bill en disant qu'ils ont reçu de la population canadienne le mandat de le présenter dans son ensemble. Le député de New Westminster (M. Hogarth) a dit que les ministériels n'avaient pas le choix parce que la population canadienne leur avait donné un mandat.

Le député n'était assurément pas présent lorsque son collègue, le député d'Hamilton Mountain, a prononcé son discours qui figure à la page 4785 du hansard.

Je crois que les députés de tous les partis devraient voter uniquement selon leur conscience, car cette question dépasse de beaucoup toutes les disciplines artificielles inspirées par des partis ou par

autre chose. C'est pourquoi je suis contre la modification proposée à la loi sur l'avortement sous sa forme actuelle, et je voterai contre le bill.

Le député a dit ensuite, comme l'indique toujours la page 4785:

Contrairement à certaines nouvelles non fondées et inexactes, monsieur l'Orateur, je tiens à vous informer et à informer les députés que ma position à l'égard de cette question est la même qu'avant le jour des candidatures et celui des élections. Je l'ai fait connaître publiquement au cours de la campagne électorale.

Il signalait à la Chambre—et je ne lui fais pas dire ce qu'il n'a pas dit—qu'il avait l'appui total de son parti avant l'élection lorsqu'il s'est prononcé contre les modifications concernant l'avortement avant les élections. Il a terminé en disant:

J'ajoute, monsieur l'Orateur, que le ministre de la Justice (M. Turner) ne m'a jamais demandé de modifier ma position à l'égard de cette question et je tiens à le remercier publiquement de sa considération.

Quelle opinion faut-il accepter? Celle du député d'Hamilton Mountain qui a prononcé un discours éloquent et sincère à la Chambre ou celle du député de New Westminster qui a fait un discours tout aussi éloquent mais, dirais-je, un peu moins sincère? Je suis un peu perplexe mais cela ne me tracasse pas car j'ai pris ma décision.

Je n'accaparerai pas le temps de la Chambre ce soir car les choses que j'ai à dire ont été exprimées fort éloquemment par le député d'Hamilton Mountain. J'en suis au point où je vais m'opposer au bill. Je vais m'y opposer parce que, même si le bill renferme nombre de mesures que j'appuyerais volontiers, il renferme aussi des dispositions qui me déchirent littéralement la conscience. A mon humble avis, il renferme des dispositions qui s'attaquent à la source même de la vie. Je prétends qu'aucun député ne devrait traiter cette question à la légère, bien que les articles du bill portant sur l'alcootest et les loteries, si je puis faire un peu d'humour, soient vraiment tentants. Puisque le bill porte sur l'essence même de la vie et ce qu'elle a de sacré, je dis qu'il ne sied pas à un député de le traiter à la légère.

Je parle en tant que député, et je suis fermement convaincu de ce que je dis. Mes propos ne me sont dictés par aucun dogme ou groupe de pression, mais par ma seule conscience. Ils me sont dictés par la conviction